

# **CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE.**

## **CONSIGNES AUX CANDIDATS**

### **EPI A : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds**

#### Respect des heures de convocations

Chaque candidat reçoit une convocation indiquant les horaires de l'épreuve et l'heure auquel il est attendu au centre d'examen (les retards doivent être recevables et argumentés, selon les consignes de chaque académie). Le temps d'installation et de rangement du poste de travail n'est pas inclus dans le temps de l'épreuve, il est donc important de respecter l'heure consignée d'arrivée notifiée sur la convocation.

Les candidats ne se présentant pas à l'épreuve, sans aucun motif recevable, sont définitivement-déclarés « absents » et ne pourront pas valider l'examen.

Chaque candidat se munit de sa convocation et d'une pièce d'identité.

#### Respect des conditions de bon déroulement de l'épreuve

Chaque candidat se présente à l'épreuve accompagné d'un modèle féminin âgé de minimum 18 ans. Caractéristiques du modèle (cf. définition de l'épreuve) •

- ✔ Visage maquillé : fond de teint, fards à paupières, cosmétiques à cils, rouge à lèvres foncé
- ✔ Sourcils épilés
- ✔ Ongles des mains et des pieds non maquillés
- ✔ Sans faux-cils ou extension de cils, sans maquillage permanent
- ✔ Sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électriques

Le non-respect de ces caractéristiques entraînera des pénalités. Si le candidat se présente sans modèle ou avec un modèle mineur ou un modèle masculin, il ne peut réaliser l'épreuve et la note 0 est attribuée à l'épreuve.

#### Assurances

Il est signalé que les candidats scolaires sont couverts en cas d'accident survenant pendant les épreuves. Par contre, les candidats non scolaires doivent contracter une assurance pour la durée des épreuves. Tous les candidats doivent assurer leur modèle afin de les garantir des accidents qui pourraient leur survenir lors des épreuves.

Matériels à fournir par chaque candidat :

- 1- Matériel pour la partie écrite : stylos, crayon à papier, gomme, effaceur/correcteur blanc, règle 2-
- Matériel pour la partie pratique (cf. tableau joint)

EPI A MATERIEL ET MATI RE D'ŒUVRE CANDIDAT

	PRODUITS (Fiches produits ou emballages obligatoires)	MATÉRIELS/ INSTRUMENTS	CONSOMMABLES
<b>COMMUN INS ESTHÉTIQUES</b> <small>o U)</small>	- Spray antiseptique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Linge</li> <li>- Tenue professionnelle de préférence anonyme</li> <li>- Serviettes éponges (2 essuie-mains, 1 grande serviette, 3 serviettes de taille moyenne) *</li> <li>Paréo</li> <li>Bandeau</li> <li>- Tapis de sol</li> <li>- Chaussons</li> <li>- Coupelles</li> <li>- Spatules</li> <li>- Paire de ciseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mouchoirs papier - Cotons jetables ou lavables</li> <li>- Lingettes ou produits désinfectants</li> <li>aseptisants -</li> <li>Charlotte</li> </ul>
<b>SOINS ESTHÉTIQUES VISAGE</b>	Produits tous types de peaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- démaquillants, nettoyage visage/yeux - lotions</li> <li>- gommages : chimique- mécanique</li> <li>- crème ou huile de modelage</li> <li>- masque : crème, gel terreux, yeux - ampoule, sérum</li> <li>- crème de soins visage/ yeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Spatules à prélèvement</li> <li>- Bâtonnets de bois</li> <li>- Éponges à démaquiller</li> <li>- Éponges végétales</li> <li>- Pinceau masque</li> <li>- Petite bassine</li> </ul>	Et/ou lingettes / éponges jetables

<b>MAQUILLAGE VISAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bases de maquillage</li> <li>- Correcteurs</li> <li>- Fonds de teint</li> <li>- Poudres</li> </ul> <p>Fards à paupières / blush  Palette de rouges à lèvres Gloss  Crayons lèvres  Mascara  Eye-liner  Crayons yeux  Crayons ou autre produit sourcils</p> <p>Pour tous les produits de maquillage, les palettes de couleurs doivent permettre de répondre aux situations les plus courantes.</p>	Pinceaux pour la réalisation des techniques de maquillage Houppette coton Éponge à maquillage Taille-crayon	
--------------------------	--	--	--

2

<b>SOINS ESTHÉTIQUES DES MAINS ET DES PIEDS</b>	<p>Pour les mains et pour les pieds .</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- désinfectant, nettoyant</li> <li>- gommage</li> <li>- masque</li> <li>- huile ou crème de modelage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pinceau pour masque</li> </ul> <p>Éponges ou gants ou lingettes pour rincer gommage ou masque</p>	
---	--	--	--

3

# CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

## CONSIGNES AUX CANDIDATS

### EP2 : Techniques esthétiques liées aux phanères

#### Respect des heures de convocations

Chaque candidat reçoit une convocation indiquant les horaires de l'épreuve et l'heure auquel il est attendu au centre d'examen (les retards doivent être recevables et argumentés, selon les consignes de chaque académie). Le temps d'installation et de rangement du poste de travail n'est pas inclus dans le temps de l'épreuve, il est donc important de respecter l'heure consignée d'arrivée notifiée sur la convocation.

Les candidats ne se présentant pas à l'épreuve sans aucun motif recevable, sont déclarés définitivement « absent » et ne pourront pas valider l'examen. Chaque candidat se munit de sa convocation et d'une pièce d'identité.

#### Respect des conditions de bon déroulement de l'épreuve

Chaque candidat se présente à l'épreuve accompagné (e) d'un modèle féminin âgé de minimum 18 ans. Caractéristiques du modèle (CF définition de l'épreuve) :

- > Visage non maquillé
- > Sourcils non épilés, sans maquillage permanent
- Jambes complètes, avant-bras, aisselles, maillot non épilés (longueur minimum 2 mm)
- Ongles des mains et des pieds maquillés avec du vernis classique foncé non manucurés (pas de vernis semi-permanent), non rongés
- Sans prothèse ongulaire (capsules, gels, résines)
- > Sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électriques.

Le non-respect de ces caractéristiques entraînera des pénalités. Si le candidat se présente sans modèle ou avec un modèle mineur ou masculin, il ne peut réaliser l'épreuve et la note 0 est attribuée à l'épreuve.

#### Assurance

Il est signalé que les candidats scolaires sont couverts en cas d'accident survenant pendant les épreuves. Par contre, les candidats non scolaires doivent contracter une assurance pour la durée des épreuves.

Tous les candidats doivent assurer leur modèle afin de les garantir des accidents qui pourraient leur survenir lors des épreuves.

#### Matériels à fournir par chaque candidat

Chaque candidat se présente à l'épreuve avec les matériels et produits nécessaires à l'épreuve.

- 1 - Matériel pour la partie écrite : stylos, crayon à papier, gomme, effaceur/correcteur blanc, règle
- 2 - Matériel pour la partie pratique (cf tableau joint)

	PRODUITS (Fiches produits ou emballages obligatoires )	MATÉRIELS/ INSTRUMENTS	CONSOMMABLES
<b>COMMUN</b> Aux soins esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Spray antiseptique</li> <li>- Désinfectant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Linge</li> <li>- Tenue professionnelle de préférence anonyme</li> <li>- Serviettes éponges (2 essuies mains, 1 grande serviette, 3 serviettes de taille moyenne) * Paréo</li> <li>- Tapis de sol</li> <li>- Chaussons</li> <li>- Coupelles</li> <li>- Spatules</li> <li>- Paire de ciseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mouchoirs papier</li> <li>- Cotons jetables ou lavables</li> <li>- Lingettes ou produits désinfectants aseptisants</li> </ul>
<b>ZO</b> SLU		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Spatule métallique</li> <li>- Pince à épiler</li> <li>- Goupillon ou brosse à sourcils</li> </ul>	
<b>SOIN ET MAQUILLAGE DES ONGLES DES MAINS et DES PIEDS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dissolvant</li> <li>- Huile cuticules</li> <li>- Eau émolliente</li> <li>- Base</li> <li>- Vernis à ongles classique : laqué et french</li> <li>- Vernis semi permanent, cleaner, primer, remover, top coat</li> </ul> <p>Les couleurs des vernis doivent permettre de répondre aux situations les plus courantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bol de manucurie</li> <li>- Pince à ongles</li> <li>- Limes à ongles</li> <li>- Pince à envies</li> <li>- Polissoir</li> <li>- Coussin repose mains</li> <li>- Bâtonnets de bois - Pierre ponce ou râpe</li> <li>- Repousse cuticules</li> <li>- Pied de biche</li> <li>- lampe LED ou UV personnelle si possible</li> </ul>	

# CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

## CONSIGNES AUX CANDIDATS

### **EP3 : CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE : RELATION AVEC LA CLIENTÈLE ET VIE DE L'INSTITUT**

#### Respect des heures de convocations

Chaque candidat reçoit une convocation indiquant les horaires de l'épreuve et l'horaire auquel il est attendu au centre d'examen (les retards doivent être recevables et argumentés, selon les consignes de chaque académie).

**Les candidats ne se présentant pas à l'épreuve, sans aucun motif recevable, sont définitivement déclarés « absents » et ne pourront pas valider l'examen.**

Chaque candidat se munit de sa convocation et d'une pièce d'identité.

**Épreuve orale - Coefficient : 4**

**Durée : 40 minutes**

#### Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre des activités du pôle 3.

#### Contenu de l'épreuve

L'épreuve permet d'évaluer les compétences professionnelles du pôle 3 et les savoirs associés qui lui sont rattachés.

<b>PÔLE 3</b>  <b>CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE :</b>  <b>Relation avec la clientèle et vie de l'institut</b>	<b>C31</b>	Accueillir et prendre en charge la clientèle
	<b>C32</b>	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
	<b>C33</b>	Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations
	<b>C34</b>	Organiser un planning de rendez-vous
	<b>C35</b>	Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

#### Critères d'évaluation

L'épreuve permet d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- Accueillir, prendre en charge la clientèle, conseiller et vendre, mettre en valeur et promouvoir des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
- Organiser un planning de rendez-vous et à participer à la vie d'un institut
- Mobiliser des savoirs associés du pôle 3

#### Déroulement de l'évaluation

L'évaluation des acquis du candidat s'effectue en deux situations :

- Situation 1 : un sketch de vente prend en compte les compétences C31, C32 et C34.
- Situation 2 : la présentation d'un dossier rédigé par le candidat (envoyé à la date fixée par le Recteur) et l'entretien prennent en compte les compétences C33 et C35.

- Mode d'évaluation

### Épreuve ponctuelle : orale - durée 40 minutes

Cette épreuve se déroule en deux temps :

- **Situation 1 – 40 points : un sketch de vente d'un produit cosmétique ou d'une prestation esthétique avec l'organisation d'un planning de rendez-vous dans un espace de vente contextualisé.**

Temps de préparation : 5 minutes

Temps du sketch : 10 minutes

*Déroulement de la situation 1 :*

Le jury prend connaissance du sujet et annonce le thème de la vente au candidat : prestations esthétiques, produits de soins esthétiques, produits de maquillage, produits de parfumerie.

Le candidat dispose de 5 minutes de préparation pour s'approprier l'espace de vente simulé. À l'issue de cette préparation, le jury met le candidat en situation de vente. Au cours du sketch une seule objection sera formulée et une vente additionnelle sera proposée par le candidat.

- **Situation 2 – 40 points : la présentation du dossier élaboré par le candidat et un entretien avec le jury**

Temps de présentation du dossier : 10 minutes maximum

Temps de l'entretien : 15 minutes maximum

Le candidat a élaboré, au préalable, pour cette situation 2, un dossier correspondant aux activités professionnelles réalisées en entreprise (activités professionnelles ou périodes de formation en milieu professionnel [PFMP] ou stages), liées aux compétences C33 et C35 du pôle 3.

**Le dossier est constitué :**

- **D'une partie de deux pages maximum** : présentation de l'entreprise (identité, statut et description de l'environnement, typologie de la clientèle, aménagement des locaux, organigramme, présentation des prestations esthétiques) d'une des entreprises support des PFMP ou des stages ou de l'expérience professionnelle du candidat.
- **D'une partie de trois pages maximum** : mise en valeur des produits cosmétiques et/ou des prestations esthétiques : description de techniques de merchandising utilisées dans l'entreprise (vitrine, présentoirs, PLV, aménagement de l'espace vente)
- **De l'attestation** des PFMP ou de stages ou d'activités professionnelles.

Le questionnement du jury s'appuie sur le contenu du dossier lu en amont de cette épreuve orale et la présentation du candidat

Le candidat remet son dossier complet (document authentique) à la date fixée par le recteur d'académie.

**Le candidat présent à l'épreuve qui n'a pas remis son dossier complet à la date fixée par le Recteur n'est pas interrogé, est reçu par le chef de centre et se voit attribuer la note de 0 à l'épreuve.**